

Projet tuteuré

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 80.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : IUT Ville d'Avray
- > Composante : IUT de Ville d'Avray

Présentation

Les sujets proposés, en lien avec aéronautique, permet à l'étudiant d'utiliser ses connaissances et compétences acquises dans les différents modules de formation.

Objectifs

- réfléchir sur un cahier des charges
- planifier son travail au sein d'une équipe
- proposer une solution et la réaliser
- valider.

Évaluation

présentation orale, rapport et contrôle continu sur le travail effectué

Modalités spécifiques au Modalité de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C générales) :

Les modalités spécifiques précisent les règles applicables aux UE visant à « mener un projet tuteuré » et « se former en milieu professionnel ». Le diplôme est obtenu si la moyenne générale des notes est supérieure ou égale à 10/20 et si la moyenne simple des UE « Projet » et « Apprentissage ou stage » est aussi égale ou supérieure à 10/20.

Compétences visées

- Analyser le besoin,
- Rédiger des spécifications fonctionnelles
- Concevoir ou améliorer un système ,
- Planifier le travail
- Développer la solution matérielle et logicielle conformément au cahier des charges
- Valider la conformité du produit
- Rendre compte de son travail, sous forme écrite et orale